



DIMANCHE 19 MAI 08 H 30
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
Triplette Vétérans / Doublette Mixtes
Doublette Jeunes



Stade de ST Maurice les BROUSSES



Championnat Départemental Haute-Vienne 2024
Dimanche 19 mai 08 h 30
Doublettes Mixtes
Triplettes Vétérans
Doublette Jeunes



Le mot du Maire :

Nexonnaises et Nexonnais, nos amis Saint-Mauriciennes et Saint-Mauriciens, sommes heureux et honorés d'accueillir le Championnat Départemental UFOLEP de pétanque sur notre territoire communautaire, et tout particulièrement cette année à Saint-Maurice-les-Brousses. Nous saluons les valeurs sportives et morales de l'UFOLEP, partenaire fidèle d'un sport tout autant familial et convivial qui parvient à rassembler, dans la mixité, toutes les générations. Qu'ils pratiquent en triplettes vétérans, en doublettes mixtes ou triplettes jeunes, les concurrents font leur une des devises de l'olympisme : « l'important, c'est de participer ». Reconnue « sport de haut niveau » depuis 2023, la pétanque a frappé à la porte des jeux de Paris sans succès. C'est partie remise, nous le souhaitons, pour une prochaine édition ! Nous remercions par avance tous les bénévoles et responsables du club de pétanque Saint-Maurice-Nexon pour leur engagement à recevoir l'ensemble des participants dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. Ainsi souhaitons-nous à toutes et à tous une compétition départementale fraternelle et amicale, dans ce bel esprit qui, par-delà toutes les frontières, uni cette année dans notre pays, les sportifs et leurs fans de toutes les nations.

Fabrice GERVILLE-REACHE, Maire de NEXON

Le mot du président de club :

Au nom de toute l'équipe du Club de Pétanque de St Maurice Nexon, c'est avec une immense fierté et un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue au championnat départemental de pétanque UFOLEP.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué à la préparation et à l'organisation de ce championnat. Leur dévouement et leur travail acharné ont permis de mettre en place un événement de qualité qui reflète les valeurs de notre club.

Que cette journée soit placée sous le signe du fair-play, de la camaraderie et du plaisir partagé. Que chaque partie disputée soit l'occasion de rencontres enrichissantes et de souvenirs mémorables.

Je souhaite à toutes les équipes engagées une compétition intense mais respectueuse, où le meilleur l'emportera dans un esprit de fraternité. Que le jeu soit à la hauteur de vos attentes.

Enfin, je vous encourage à profiter de cette journée pour célébrer notre passion commune pour la pétanque et pour créer des liens durables avec les autres joueurs et joueuses présents.

Je vous remercie de votre participation et vous souhaite à tous et à toutes un excellent championnat départemental de pétanque UFOLEP.

Jean Christophe CARPE

Mesdames les Présidentes,



Championnat Départemental Haute-Vienne 2024

Dimanche 19 mai 08 h 30

Doublettes Mixtes

Triplettes Vétérans

Doublette Jeunes



Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents

Sous proposition de la Commission Technique Départementale de Pétanque et après validation lors de la réunion des présidents de club en début de saison sportive, le Comité départemental UFOLEP 87 a décidé de modifier le format de compétition de ses championnats.

Dorénavant, l'organisation de nos championnats se déroulera sous le format "**SWISS**" ou autrement dit "**Multi chance**" permettant ainsi à tous les participants, un nombre de 4 parties minimum. Ce format aura l'avantage de mieux gérer le temps et le nombre de parties, quelque soit le nombre de participants par catégorie sportive.

Vous trouverez le programme avec les différents horaires dans cette plaquette.

Nous vous rappelons que cette année est une "année exceptionnelle" pour la Pétanque UFOLEP 87, car nous organisations en collaboration avec l'Amicale Bouliste d'Arfeuilles et la Boule Arédiennne le Championnat National UFOLEP, les 6 et 7 juillet prochain. C'est pour cela que l'UFOLEP 87 à travers sa Commission Technique Départementale se réserve le droit de qualifier des équipes supplémentaires à l'issu des deux championnats départementaux.

Nous vous rappelons que le règlement complet de l'UFOLEP Pétanque fait foi. Il est disponible sur le site internet www.ufolep87.fr

La lecture de la plaquette du championnat est fortement recommandée
Bonnes parties à toutes et à tous !

Roland Martin
Président du Comité départemental UFOLEP 87

Stéphane Vassal
Responsable de la CTD 87

Le Comité Départemental **UFOLEP**



La Commission Sportive Départementale



Les Villes de **St Maurice les Brousses** et de **Nexon**



Le Club de **Pétanque** de **St Maurice - Nexon**

sont heureux de vous accueillir à **St Maurice les Brousses**

DIMANCHE 19 MAI 2024



Je pratique un sport, je respecte

Les installations mises à ma disposition

Les Règles – L'Arbitre – Mes Adversaires – Mes Partenaires

Les Organisateurs – Les Spectateurs

L'UFOLEP

"MIEUX VIVRE ENSEMBLE TOUS LES SPORTS AUTREMENT !"

CHARTRE DU SPORTIF

Les valeurs éducatives et sociales du sport sont des facteurs incontestables de prévention et de cohésion sociale. Le sport permet aux hommes et aux femmes d'acquérir des valeurs fondamentales de la vie en société que sont le respect de la règle, le sens de l'effort ou encore l'esprit d'équipe.

Rappel de l'esprit sportif : j'emploie un langage correct,

- ↪ Je respecte les règles du jeu et l'arbitrage
- ↪ J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans mettre en doute son intégrité
- ↪ Je me mesure à un adversaire dans l'équité
- ↪ Je fais preuve d'esprit d'équipe en collaborant franchement avec mes coéquipiers et j'accepte leurs erreurs
- ↪ J'agis en tout temps avec courtoisie envers les officiels, mes coéquipiers, mes adversaires et les spectateurs
- ↪ Je porte une tenue adaptée avec des chaussures prévues pour la pratique de la pétanque
- ↪ Je laisse des locaux propres (salles, toilettes...)
- ↪ Je laisse un accès libre aux sorties de secours
- ↪ Je respecte les consignes affichées



***" Invoquer les valeurs de l'UFOLEP c'est bien !
Respecter ses valeurs c'est très bien !"***



❖ PROGRAMME DE LA JOURNEE ❖

07 H 30 – Accueil des équipes

Au stand accueil, vous pourrez:

- déposer vos licences UFOLEP en cours de validité ... **PRESENCE PHOTO OBLIGATOIRE**
- recevoir vos numéros d'équipe et consulter le tirage des parties et les numéros des terrains
- remise pour chaque club des enveloppes contenant les réservations repas
- acheter les tickets boissons et casse-croûte

08 H 30 – Début du championnat au coup de sifflet (Pénalités 08 h 40)



12 H 10 – Arrêt des parties au coup de sifflet



**Organisation système SWISS
POUR TOUS :
Trois parties le matin, une l'après midi
puis quart, demie et finale.**



REPAS Salle Juliette GRECO

14 H 00 – Reprise des parties qualificatives au coup de sifflet (Pénalités 14 h 10)



**19 h 00
REMISE DES RECOMPENSES**



CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'inscription des participants à ce championnat est soumise aux conditions suivantes:

- Avoir adhéré à l'UFOLEP, prise de licence, au 31 octobre 2023
- Avoir participé entre le 01 septembre 2023 et le 04 mai 2024 à un minimum de 6 concours dans 5 clubs différents y compris le club d'appartenance du joueur
- déposer obligatoirement la licence avec photo et pouvoir confirmer sur demande l'identité. Tout joueur présentant une licence sans photo sera refusé. La présentation de la licence sur smartphone n'est pas admise.

NUMEROTATION DES EQUIPES - AGE 2024

Badges : chaque équipe reçoit un badge sur lequel figure son numéro.

Ce badge doit être porté de façon visible par le capitaine ou la personne de l'équipe qui viendra à la table de marque pour annoncer le résultat.

La période d'âge requis est comprise entre le 01 janvier et le 31 décembre 2023.

DETERMINATION DE L'AGE ET CLASSIFICATION

												SAISON SPORTIVE UFOLEP											
Jan	F	M	A	M	J	J	A	Sep	O	N	Déc	Jan	F	M	A	M	J	J	Août	S	O	N	D
ANNEE CIVILE 1 = PERIODE D'AGE REQUIS												ANNEE CIVILE 2											
← Joueur titulaire d'une licence UFOLEP sur cette période = Joueur Double Appartenance →																							

CATEGORIES - COMPOSITION

TRIPLETTE VETERANS

Trois Joueurs du même département : masculin et - ou féminin

Avoir +55 ans sur la période d'âge requis.

DOUBLETTE MIXTES

Deux Joueurs de la même association : masculin et féminin

Avoir 17 ans ⁽¹⁾ sur la période d'âge requis

DOUBLETTE JEUNE

Deux Joueurs du même département

Avoir -17 ans sur la période d'âge requis

⁽¹⁾ Sauf surclassement autorisé

Surclassement : Les surclassements individuels pour les jeunes 14/16 ans sont autorisés sous réserve de présentation d'un certificat médical lors de l'inscription.

Aucun sur classement n'est autorisé pour les jeunes 11/13 ans.

- DEROULEMENT -

Article 1	Le nombre d'équipe qualifiée par catégorie sera défini par la Commission sportive en fonction du nombre d'équipe inscrite dans chacune de ces catégories
Article 2	Le tirage au sort des rencontres pour les championnats aura lieu le jeudi 16 mai 2024 à 15h30 au siège de l'UFOLEP. Le tirage est ouvert à tous les dirigeants de Club ainsi qu'aux personnes inscrites pour ce championnat. Les modalités d'organisation des concours Jeunes seront définies en fonction du nombre d'inscrit
Article 3	Le système SWISS (plusieurs rencontres), proposé par la Commission sportive lors de la réunion des Présidents d'association et validé par le Comité Directeur de l'UFOLEP sera utilisé. Tous les tirages seront faits par informatique. L'absence d'adversaires sera à signaler à la table de marque.
Article 4	Conditions du tirage : 4/5 équipes : chaque équipe se rencontrent entre elle puis demie et finale. 6-7-8 équipes : G/G puis demies finales et finale. 9 équipes et plus : G/G puis quart, demies et finales. Les phases finales se dérouleront en 13 points sans limite de temps.
Article 5	Les parties reprendront à 14 h 00 précises.
Article 6	Toutes les équipes Championnes ainsi que celles qualifiées au titre des quotas définis par la Commission sportive seront qualifiées pour le CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP qui se déroulera les 06 et 07 juillet à Saint Yrieix la Perche (87)
Article 7	Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue conforme aux prescriptions définies en annexe 8 du règlement départemental du 01/01/2024
Article 8	Pendant les phases de jeu, il est interdit de fumer (cigarettes électroniques comprises) pendant les parties que ce soit sur les terrains ou à proximité de celui-ci. Les téléphones portables devront être éteint ou mis en veille. Rappel : pour sortir du terrain de jeu, une demande doit être fait à l'arbitre.
Article 9	Le club organisateur devra désigner un membre du club faisant fonction d'arbitre de la compétition et mettre en place un jury composé d'au moins 3 personnes

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

PROGRAMME HORAIRE

4 à 8 EQUIPES		
PARTE 1	08 h 30	09h 30
PARTIE 2	09 h 50	10 h 50
PARTIE 3	11 h 10	12 h 10
REPAS		
PARTIE 4	14 h 00	15 h 00
¼ DE FINALE	X	X

9 EQUIPES et PLUS		
PARTE 1	08 h 30	09h 30
PARTIE 2	09 h 50	10 h 50
PARTIE 3	11 h 10	12 h 10
REPAS		
PARTIE 4	14 h 00	15 h 00
¼ DE FINALE vers 15 H 20 / 30		

1/2 FINALE vers 15 H 20 / 30		1/2 FINALE vers 16 h 45
FINALE vers 17 h 00		FINALE vers 18 h 00

INSCRIPTIONS
AVANT LE MARDI 14 MAI
Uniquement par fichier Excel

A RENVOYER
A

petanqueufolep87@gmail.com

Fichier d'engagements téléchargeable en cliquant sur
l'image



Fichier Excel en pièce jointe à retourner par mail à
petanqueufolep87@gmail.com



INFOS PRATIQUES

DATE LIMITE INSCRIPTION CHAMPIONNAT ET RESERVATION REPAS : 14 MAI

CONTACT ORGANISATEUR

Pétanque Nexon – St Maurice
M Jean-Christophe CARPE

Tél. 06.75.21.71.62

E-mail: petanque.stmauricenexon@gmail.com

CONTACT ENGAGEMENT EQUIPE

Commission Sportive Départementale
M Stéphane VASSAL

Tél. 06.17.11.61.55

petanqueufolep87@gmail.com

RESTAURATION - RESERVATION

Les repas seront servis dans la salle des fêtes de st Maurice les brousses, place de l'église (près de la boulangerie).

Chaque responsable d'équipe aura en sa possession une enveloppe avec le nombre de tickets correspondants aux nombres de repas réservés. Cette enveloppe lui sera remise à l'accueil lors du dépôt des licences.

Les tickets repas seront dans la pochette qui vous sera remise à l'accueil

Réservation en même temps que l'engagement

MENU

15,00 €

Assiette de crudités



Pâté de pomme de terre - salade



Fromage



Tarte aux pommes



Vin et Café compris



BON DE RESERVATION REPAS

Aucun repas commandé ne pourra être remboursé



Bon de réservation REPAS

Nom du Club

Responsable

..... Adultes x 15 € =€

..... Jeunes x 12 € =€

A retourner Vendredi 10 MAI DERNIER DELAI

A

M Pascal FAUCHER

Les pousses



Championnat Départemental Haute-Vienne 2024
Dimanche 19 mai 08 h 30
Doublettes Mixtes
Triplettes Vétérans
Doublette Jeunes



87800 St Maurice les Brousses

**Avec le chèque correspondant à l'ordre de
Amicale de pétanque Nexon St Maurice**

